

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GENERALITES :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toute Commande entre un Client et la société INSTITUT HILDEGARDIEN, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000€, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 800 544 538, dont le siège social est situé 149 avenue du Maine - 75014 PARIS (ci-après la « Société »), notamment à partir du site www.institut-hildegardien.com (ci-après « le Site Internet ») dont l'éditeur est la Société. Les CGV sont révisables à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la Commande, telle que ci-après définie. Les CGV, accessibles sur le Site, sont réputées connues du Client pour toute Commande, conformément à l'article 1119 du Code civil. Il ne peut en aucune façon y être dérogé.

Les éventuelles conditions d'achat des Clients (ci-après « CGA ») ne peuvent être applicables que dans leurs dispositions non contraires aux présentes CGV. En cas de contradiction entre les CGA et les CGV, les CGV prévalent sauf dispositions particulières convenues par écrit entre les Parties. Tout document, clause ou condition particulière non signé des deux Parties est inopposable. De ce fait, aucune clause contraire ne peut être opposée à la Société si elle ne l'a formellement acceptée. Toute Commande implique de la part du Client l'acceptation des présentes CGV qui ont force de loi entre les Parties.

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir à un moment donné des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir de l'une quelconque des dites conditions.

2. PRODUITS & REGLEMENTATION :

Les Produits notamment référencés sur le Site (ci-après « Produits ») sont les produits en stock commercialisés par la Société. Les Produits présentés et vendus à partir du Site sont fabriqués selon les normes en vigueur en France et en UE.

3. FORMATIONS :

Les Formations notamment référencées sur le Site (ci-après « Formations ») sont proposées par la Société, et sont également soumises aux dispositions spécifiques prévues par les Conditions Particulières de Formations (ci-après « CPF ») annexées aux présentes CGV. En cas de contradiction entre les CGV et les CPF, ces dernières priment sur les CGV. Les CPF font partie intégrante des CGV.

4. COMMANDE

4.1. Modalités de passation de Commande

- a) Par « Commande », il est entendu tout ordre d'achat portant sur les Produits ou Formations figurant notamment sur le Site Internet, selon le tarif en vigueur au jour de la Commande et accompagné d'un paiement de la Commande conformément aux dispositions ci-après. La Commande vaut contrat au sens de l'article 1101.
- b) La Commande sur le Site se déroule selon la procédure suivante :
- Etape 1 :** Le Client sélectionne les Produits et/ou les Formations sur le Site, ainsi que les quantités souhaitées et les ajoute à son panier ;
 - Etape 2 :** Le Client s'identifie sur le Site en créant un compte client ou, si un compte existe déjà, en renseignant son identifiant et son mot de passe ;
 - Etape 3 :** Le Client consulte le récapitulatif de la Commande, et le prix global incluant les frais de livraison. Le Client est seul responsable de l'exactitude des données renseignées. Les délais de livraison indiqués sur le Site sont purement indicatifs ;
 - Etape 4 :** Le Client valide la Commande, en prenant connaissance des présentes CGV et CPF, et en les validant par un clic de confirmation ;
 - Etape 5 :** Le Client renseigne le mode de paiement et saisi ses informations bancaires sur le module de paiement en ligne sécurisé ; le règlement emporte Commande définitive ;
 - Etape 6 :** Le Client reçoit un email de validation de l'enregistrement de sa Commande.
- c) La Commande est immédiatement transmise à la Société, qui peut l'annuler dans un délai maximal de 24h jours ouvrés. En cas d'annulation par notre Société, aucun montant ne sera prélevé sur le compte du Client.

4.2. Modifications – Annulation de commande

a) Une Commande enregistrée sur le Site pourra à tout moment être annulée, suspendue en tout ou partie par la Société sans indemnité à sa charge en cas (i) de difficulté d'approvisionnement des Produits commandés, et ce pour quelque cause que ce soit, ou de modification de la réglementation applicable en tout ou partie aux Produits commandés ou (ii) en cas d'indisponibilité des Formations pour quelque cause que ce soit. En cas d'annulation par notre Société, aucun montant ne sera prélevé sur le compte du Client. Si un prélèvement a été fait, un remboursement sera fait au Client dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de l'annulation.

b) Une Commande acceptée sur le Site pourra être modifiée par le Client, sous réserve des possibilités de la Société et à sa seule discrétion, que si cette modification est notifiée par le Client par tout moyen laissant une trace écrite, au plus tard vingt-quatre (24) heures ouvrées après la date de la Commande. Tous les éventuels frais afférents à la modification de la Commande par le Client seront supportés par celui-ci.

4.3. – Blocage et déblocage de la Commande

a) La Société se réserve le droit de bloquer une Commande du Client en cas d'incident de paiement déjà intervenu ou de litige de toute nature en cours ou passé avec la Société.

b) En cas de blocage de la Commande pour des raisons d'impayés, la Société déblocuera la Commande du Client, si ce dernier procède à la fois au paiement de toute dette antérieure et procède au règlement immédiat de la Commande bloquée, et ce par tout moyen y compris une remise de chèque, et/ou la constitution d'une garantie au profit de la Société.

c) En cas de déblocage de la Commande, le délai de livraison initialement prévu / suivi de la Formation sera reporté à une date la plus proche du délai initial, selon les possibilités de la Société.

5. LIVRAISON DES PRODUITS :

Le choix du Transporteur utilisé pour l'acheminement des Produits est librement effectué par la Société. Les Produits expédiés à l'étranger feront l'objet de frais de transports supplémentaires, en fonction du pays de destination.

Le transfert de risques s'opère à compter du chargement des Produits par le transporteur. En conséquence, le Client supporte les risques que les Produits pourraient subir et/ou occasionner, pour quelque cause que ce soit, y compris cas de force majeure, cas fortuit ou fait d'un tiers.

Les délais de livraison mentionnés sur la confirmation de Commande ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, sans que le dépassement de ces délais ne puissent engendrer au profit du Client le versement d'une quelconque pénalité ou de dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

La Société décline toute responsabilité pour un dommage quelconque causé à et/ ou par un transporteur et advenant chez le Client si ce dommage est dû à un défaut ou une insuffisance d'information de la part du Client.

La Société décline toute responsabilité pour une impossibilité de livraison due à une insuffisance de renseignements. Les frais de retour des Produits chez la Société seront à la charge exclusive du Client.

6. RECEPTION & CONFORMITE :

6.1. Vérification des produits : Les Produits doivent être impérativement vérifiés par le Client à la réception de ces derniers, en présence du transporteur. En cas de non-conformité des Produits livrés par un transporteur, le Client devra effectuer toutes réserves auprès de ce dernier et mentionner les réserves précises sur le bon de livraison. Il devra en aviser la Société dans un délai maximal de vingt-quatre heures (24h) afin d'organiser le retour des Produits. Ce retour se fera aux frais de la Société.

6.2. Rétractation : Sans préjudice des CPF, et conformément à l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception du Produit ou de la validation de la Commande pour les Formations, pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans motif, par renvoi du formulaire rempli, accessible en cliquant sur le lien inséré à cet effet sur son compte client. Dans le cas où les Produits seraient utilisés ou les Formations suivies avant l'expiration de ce délai, le Client reconnaît renoncer à son droit à rétractation.

7. PAIEMENT :

Toute facture non réglée à la date prévue sera majorée de pénalités applicables à l'intégralité des sommes restant dues et décomptées par jour de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal au sens de l'article L. 441-10 du Code de commerce. De plus, le Client sera redevable d'une somme forfaitaire de 40 € au titre des frais de recouvrement et de l'ensemble des frais qui pourraient être engagés pour le recouvrement de la créance.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE :

8.1. La Société est titulaire de l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents notamment aux savoir-faire faisant ou non l'objet d'un dépôt, fiches techniques, logos, marques, photos, supports pédagogiques, vidéos, etc.... Les Commandes au sens des présentes CGV n'emportent en aucune façon cession ou droit d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle ci-dessus visés.

8.2. Le Client s'interdit de reproduire, en tout ou partie, et sur tous supports quels qu'ils soient, les supports de présentation et/ou de Formation, et livres, sauf accord préalable et écrit de la Société. Cette éventuelle autorisation (i) n'emportera aucune cession de ces droits, (ii) ni aucun droit d'usage illimité dans le temps, dans l'espace et quant à l'objet, et (iii) ne pourra avoir un effet anticoncurrentiel ou de concurrence déloyale à l'égard de la Société.

8.3. Les Produits présentés sur le Site sont commercialisés sous des marques et ou logos dont la Société garantit avoir la propriété. Il est interdit au Client d'utiliser les marques et logos pour quel qu'usage que ce soit, sur tous supports.

9. FORCE MAJEURE :

9.1. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure déchargeant la Société de son obligation de livrer les Produits et/ou de délivrer les Formations, les grèves / indisponibilités de la totalité ou d'une partie du personnel / des intervenants / partenaires de la Société, des transporteurs habituels ou de l'un de ses fournisseurs, toute modification de la réglementation, l'incendie, l'inondation, la guerre, les pandémies, épidémies, les arrêts de production et de fourniture d'énergie et/ou de matière premières, les ruptures de stock ou les mouvements sociaux.

9.2. Dans de telles conditions, la Société prévendra le Client par écrit, notamment par courrier ou email, dès que possible à compter de la survenance de l'évènement ; le contrat liant la Société et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité à compter de la date de survenance de l'évènement. A la cessation de l'évènement, le contrat reprend alors ses pleins effets. Si l'évènement venait à durer plus de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat conclu par la Société et le Client pourra être résolu par la Partie la plus diligente sans qu'aucune des Parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résolution prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant le dit contrat.

10. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

10.1. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, et au Règlement Général de l'Union Européenne sur la Protection des Données (RGPD), le responsable de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données personnelles est la Société, telle qu'identifiée à l'article 1 des CGV.

10.2. Pour toute question ou requête concernant la protection des données personnelles traitées par la Société, le responsable de la protection des données peut être contacté via l'adresse e-mail suivante : contact@institut-hildegardien.com

10.3. Les données personnelles d'une ou plusieurs personnes, qui peuvent être traitées par la Société sont les suivantes : nom, prénom, numéro et nom de rue, ville, code postal, téléphone, adresse de messagerie, photo, photocopie de la carte d'identité, numéro pôle emploi, données relatives à des arrêts maladies en application de l'article 3, données relatives au handicap, avec pour finalités la livraison et le paiement des Produits commandés ou la délivrance des Formations.

10.4. Les traitements ont pour fondement l'exécution des Commandes entre la Société et ses Clients, ou le respect de toute obligation légale le cas échéant, conformément à l'article 6 (b) et (c) du RGPD. Le traitement des données personnelles du Client est ainsi nécessaire à la bonne exécution des Commandes, sans lequel celles-ci ne sauraient être exécutées. Le refus du traitement ou l'opposition à celui-ci par la personne concernée peut entraîner le refus de la Commande.

10.5. La conservation et le traitement des données auront lieu pour la durée nécessaire aux relations contractuelles entre la Société et les Clients concernés. Le cas échéant, la durée pourra être celle imposée par toute obligation légale. Cette durée de conservation est stipulée sous réserve de l'exercice conforme des droits des personnes concernées.

10.6. Les destinataires des données personnelles traitées par la Société sont les services administratifs de la Société concernant les données ci-dessus, avec pour fondement la passation, l'exécution et la livraison de la Commande, et également les Transporteurs.

10.7. Conformément aux articles 12 à 22 du RGPD, le Client concerné par le traitement dispose des droits suivants à l'égard de ces données :

- un droit d'accès aux données traitées
- un droit de rectification et de mises à jour des données erronées
- un droit d'opposition au traitement des données traitées
- un droit d'effacement des données traitées
- un droit de limitation du traitement effectué des données
- un droit à la portabilité des données traitées

10.8. Les communications relatives à l'exercice des droits susmentionnés se feront par voie électronique. La Société sera tenue de répondre dans un délai d'un mois maximum à compter de la réception de la demande ; ou si besoin dans un délai de deux mois compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

10.9. Il est rappelé que la transmission de données personnelles n'exclut pas l'éventualité d'une atteinte ou d'un accès illicite aux données personnelles. Néanmoins, et pendant toute la durée de conservation des données personnelles ci-dessus mentionnées, la Société met en place les moyens organisationnels, logiciels, juridiques, techniques et physiques aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles traitées, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès aux données personnelles des Clients est strictement limité aux employés et préposés de la Société, habilités en raison de leurs fonctions et tenus à une obligation de confidentialité. Cependant, les données collectées pourront éventuellement être communiquées à des sous-traitants chargés contractuellement de l'exécution des tâches nécessaires à la bonne exécution des relations contractuelles ainsi qu'à la bonne gestion de la relation avec les clients, tels les Transporteurs, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les sous-traitants n'ont qu'un accès limité aux données du Client et ont une obligation contractuelle de les utiliser conformément à la réglementation en vigueur. En dehors des cas énoncés ci-dessus, la Société s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers à vos données sans le consentement préalable du Client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

10.10. Conformément à l'article 5 du RGPD, les données collectées et traitées sont proportionnées, pertinentes et limitées vis-à-vis des finalités qui leurs sont attribuées. La personne concernée est en droit de présenter toute réclamation relative aux traitements de ses données auprès des autorités compétentes, dont notamment la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

11. LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES DIFFERENDS

11.1. La Loi applicable à tous les actes passés entre la Société et ses Clients est la Loi française. La Loi française est applicable pour l'interprétation des présentes CGV et CPF, pour toute négociation, formation de contrat, exécution, fin de contrat quelle que soit la cause et ses suites.

11.2. En cas de litige, sur l'exécution et/ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour régler leur différend à l'amiable. En cas d'échec, les Parties pourront saisir la juridiction compétente de Vannes (France), à laquelle les Parties attribuent expressément compétence et ce, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de Parties ou d'appel en garantie.

11.3. Le Client est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L. 612-1 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends. Le médiateur de la consommation compétent est AMBO - 12, rue Colbert B 37 (56100) LORIENT - ambo.mediation@gmail.com

CONDITIONS PARTICULIERES DE FORMATIONS

1. INSCRIPTION :

- 1.1 Le terme « Stagiaire » désigne, dans le cadre des présentes Conditions Particulières de Formations (ci-après « CPF »), toute personne / Client ayant procédé à la Commande d'une ou plusieurs Formations, conformément aux Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »), de la Société.
- 1.2 Avant de suivre toute Formation, le Stagiaire reconnaît avoir accepté les CGV de la Société.
- 1.3 Le Stagiaire, en passant Commande, déclare avoir été informé en détail sur le contenu du programme de Formation de la Société (durée, nom et qualification des intervenants, prix, règlement, etc...).
- 1.4 Le Stagiaire a la possibilité de passer Commande soit en complétant un bulletin d'inscription au siège de la Société, soit en s'inscrivant en ligne, via le Site internet de la Société.
- 1.5 La Commande sera régulièrement validée après acceptation des CGV et CPF, en ligne ou via le bulletin d'inscription, et en tout état de cause après encaissement de l'acompte.
- 1.6 Une fois la Commande validée, le Stagiaire est inscrit. Il lui sera adressé une convocation contenant le lieu et les dates de la formation choisie, la liste des hébergements, les gares les plus proches et un plan d'accès. Les frais d'hébergement, de transport et de repas sont à la charge exclusive du Stagiaire.
- 1.7 La Société se réserve le droit de modifier le lieu ou les dates des Formations voire d'annuler une Formation (notamment en cas de sous-effectif de Stagiaires). En cas d'annulation, la Société s'engage à en informer le Stagiaire dans les meilleurs délais et les sommes versées par ce dernier lui seront intégralement remboursées dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la date d'annulation.
- 1.8 La Société se réserve le droit de proposer certaines Formations voire l'intégralité d'une Formation en visioconférence, par internet, en remplacement d'un cours en présentiel. Il appartient à chaque Stagiaire de disposer d'un matériel informatique lui permettant de suivre les Formations en visioconférence, par internet.
- 1.9 La Société se réserve le droit de remplacer à tout moment un ou plusieurs intervenants en cas de besoin, et de modifier le programme d'une ou plusieurs Formations en cours, afin d'améliorer ladite Formation, ou pour se mettre en conformité avec les exigences de la profession.
- 1.10 Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve de remplir le questionnaire d'enquête.

2. RETRACTATION :

- 2.1 Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, le Stagiaire dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la validation de la Commande pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans motif, par renvoi du formulaire rempli, accessible en cliquant sur le lien inséré à cet effet sur son compte client.
- 2.2 Si le Stagiaire s'est inscrit directement auprès de l'établissement de formation, le délai de rétractation est de dix (10) jours à compter de Commande (art. L. 6353-5 du Code du Travail). Durant ce délai, aucune somme ne sera exigée du Stagiaire (article 6353-6 du Code du Travail).
- 2.3 Durant le délai de rétraction, aucune somme ne sera prélevée sur le compte du Stagiaire, sauf dans en cas de paiement via le Site, ou en cas de virement immédiat de la part du Stagiaire.
- 2.4 A l'expiration du délai de rétractation, le Stagiaire accepte de régler un acompte de trente (30) % du prix de la Formation (article 6353-6 du Code du Travail), soit par prélèvement bancaire en cas de paiement en ligne, soit par chèque / espèces en cas d'inscription directement auprès de l'établissement.
- 2.5 Dans le cas où les Formations sont suivies par le Stagiaire avant l'expiration de ce délai de rétractation, le Client reconnaît renoncer à son droit à rétractation.

3. REMBOURSEMENT :

- 3.1 En cas d'absence du Stagiaire durant un ou plusieurs jours, aucun remboursement ne pourra être réclamé à la Société. En revanche, le Stagiaire pourra, s'il le souhaite, choisir une autre date de Formation afin de rattraper son retard, dans la limite des places et disponibilités de ladite Formation dans un délai de six (6) mois. Le report sera possible en cas de maternité ou d'arrêt maladie de plus de 3 mois dans une limite de douze (12) mois.
- 3.2 Les sommes versées par le Stagiaire ne pourront être remboursées par la Société que dans les deux seuls cas de figure suivants, à l'exception de tout autre : décès du Stagiaire ou absence justifiée par un arrêt maladie entraînant un arrêt maladie de plus de 12 mois consécutifs. Il est précisé que les arrêts liés à la maternité, pouvant justifier un report comme prévu ci-dessus, n'ouvrent pas droit à remboursement.
- 3.3 En cas d'abandon de la Formation par le Stagiaire pour quelque motif que ce soit - sans préjudice de ce qui précède - le Stagiaire reste redevable de l'intégralité des frais de Formation et ne pourra prétendre à aucun remboursement, même partiel. Cet abandon en cours de formation donnera lieu de surcroît au paiement, par le Stagiaire, d'une indemnité à la Société d'un montant forfaitaire de 10 % du montant total de la formation (hors remise commerciale ou remise pour parrainage), afin de clôturer le dossier.

4. PRIX DES FORMATIONS :

- 4.1 Le prix des Formations comprend les frais d'inscription, les supports papier et/ou dématérialisés, l'accès à la plateforme et/ou portail internet (en fonction des formations), les frais d'examen (en fonction des formations) et le suivi individuel. Le tarif ne comprend pas l'achat des livres, le matériel demandé par le formateur, les repas, l'hébergement et le transport.
- 4.2 En cas de règlement de l'intégralité du prix de la Formation en une seule fois, notre Société fera bénéficier le Stagiaire d'une réduction de cinq (5) % sur le prix de la Formation.

5. MODALITES DE PAIEMENT :

- 5.1 En cas de prélèvement bancaire via le Site et une fois l'acompte versé à la Société, le règlement du reliquat du prix de la Formation se fera selon les conditions prévues dans le mandat SEPA.
- 5.2 Les prélèvements se feront en début de chaque mois, débutant le mois suivant l'encaissement de l'acompte. En cas d'incident de paiement d'un prélèvement, la Société demandera soit un chèque de garantie du montant total de la Formation à titre de garantie, soit le paiement par avance des échéances suivantes par tous moyens. A défaut, le Stagiaire pourra se voir refuser de suivre la Formation. En cas de nouvel incident de paiement, le montant du chèque de garantie pourra être intégralement encaissé par la Société, sans que le Stagiaire ne puisse prétendre à aucun remboursement.
- 5.3 En cas de prélèvements bancaires mensuels, l'Institut pourra solliciter du Stagiaire la signature d'un acte de cautionnement en faveur de l'Institut, afin de garantir le paiement des sommes. Dans un tel cas, le suivi des Formations est conditionné à la régularisation de l'acte.
- 5.4 Tout incident de paiement ou procédure de recouvrement, donnera lieu à des frais qui seront à la charge exclusive du Stagiaire. Dans ce cadre, le Stagiaire sera redevable d'une somme forfaitaire de 40 € au titre des frais de recouvrement et de l'ensemble des autres frais qui pourraient être engagés pour le recouvrement de la créance. Si cette somme ne couvre pas tous les frais de recouvrement de la Société, le Stagiaire s'acquittera du surplus, sur justificatifs.

6. ENSEIGNEMENT & DIPLOME :

- 6.1 Les Formations dispensées par la Société ne comprennent aucun enseignement médical ou paramédical. La Société ne délivre aucun diplôme régi par le Code de la santé publique. Les Formations dispensées par la Société portent sur des approches et techniques employées en médecine non conventionnelle. Le contenu des Formations n'ayant rien à voir avec une démarche médicale ou paramédicale, les diplômes ou certificats délivrés aux Stagiaires ne permettent en aucun cas d'établir un diagnostic médical, de prescrire des médicaments ou d'effectuer des actes réservés aux professions médicales et paramédicales.
- 6.2 A l'issue de la Formation dispensée par la Société, chaque Stagiaire est responsable de sa pratique professionnelle. La Société ne peut en aucun cas en être tenue responsable. De même, la Société n'est en aucun cas responsable de l'application des règles déontologiques fixées par le code de la santé publique, que les Stagiaires médicaux et auxiliaires médicaux peuvent être individuellement tenus de respecter.
- 6.3 Un diplôme ou un certificat est remis après un contrôle des connaissances et permet de vérifier les nouvelles compétences acquises par le Stagiaire. La Société ne délivre aucun diplôme d'Etat, mais seulement un diplôme / certificat / attestation de validation des acquis.
- 6.4 Le diplôme final / le certificat sera remis au Stagiaire sous réserve de son assiduité aux cours, de la réussite à l'examen et du paiement intégral de la Formation. La répartition des points permettant d'obtenir le diplôme ou l'attestation est fixée selon les règles ci-après prévues à l'article 9.
- 6.5 Les Ateliers BIEN ETRE peuvent se dérouler en présentiel, en vidéo ou encore en visioconférence. Ces Ateliers ont pour but de faire découvrir une thématique et sont destinés au grand public. Il ne s'agit pas d'une Formation soumise à la réglementation des organismes de formation ou Qualiopi. Les Formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve de remplir le formulaire dédié. Aucune attestation ne sera remise au Stagiaire à l'issue de ces Ateliers.

7. CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 7.1 Sans préjudice de l'article 3, la Société impose un délai imparti aux Stagiaires pour terminer leur Formation et passer leur diplôme / certificat. A compter de la dernière session de Formation, dont la date est prévue au programme, le Stagiaire aura douze (12) mois pour obtenir le diplôme / certificat ; faute de quoi la Société considèrera que le Stagiaire a abandonné la formation, conformément à l'article 3.3 des CPF. A l'expiration des 12 mois ci-dessus mentionnés, le Stagiaire ne pourra plus bénéficier des enseignements de la Société, ni avoir accès à la plateforme en ligne et/ou portail dont il sera exclu, ni passer l'examen, ni prétendre à un quelconque remboursement. Si le Stagiaire manifeste le souhait de reprendre la Formation, passé le délai ci-dessus indiqué, ce dernier devra souscrire un nouveau contrat et s'acquitter du paiement intégral de la Formation.
- 7.2 Le redoublement est possible uniquement si un Stagiaire échoue 3 fois de suite à l'examen final dans un délai de douze mois maximum. Le Stagiaire devra refaire l'intégralité des cours et repayer intégralement la Formation au tarif alors en vigueur.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE :

- 8.1 La Société est titulaire de l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents notamment aux savoir-faire faisant ou non l'objet d'un dépôt, fiches techniques, logos, marques, photos, vidéos, supports pédagogiques, etc.... Les Formations n'emportent en aucune façon cession ou droit d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle ci-dessus visés.
- 8.2 Le Stagiaire s'interdit de reproduire, en tout ou partie, et sur tous supports quels qu'ils soient, les supports de présentation et/ ou de Formation, sauf accord préalable et écrit de la Société. Cette éventuelle autorisation (i) n'emportera aucune cession de ces droits, (ii) ni aucun droit d'usage illimité dans le temps, dans l'espace et quant à l'objet, et (iii) ne pourra avoir un effet anticoncurrentiel ou de concurrence déloyale à l'égard de la Société.

9. DETAIL DES FORMATIONS :

9.1 FORMATION NATUROPATHIE

Contrôles continus : gérés par chaque formateur des matières principales (environ 2/an/matière), notés sur 20.

EXAMEN CONSEILLER EN NATUROPATHIE

- QCM

- avoir une note à l'examen écrit de minimum 180/300 pour être reçu. Dans le cas contraire, il faut repasser l'examen.

ADMISSION EXAMEN FINAL

- avoir la moyenne de 12/20 dans chaque matière principale*(1)

- avoir suivi l'ensemble des cours*(2)

* (1) En cas de note inférieure à 12/20 dans une matière (minimum 3 notes), un examen de rattrapage sera proposé afin de la valider. Un courrier ou mail personnel est adressé. Avant l'examen final : En cas de note inférieure à 12/20 dans une matière principale du contrôle continu, il est proposé un rattrapage pour accéder à l'examen final. Si le Stagiaire n'obtient pas la note de 10/20 à cet examen de rattrapage, il sera dans l'obligation de prendre un cours de soutien d'une journée au sein de notre Institut et à ses frais pour pouvoir se présenter à l'examen final.

* (2) En cas d'absence à un ou plusieurs cours, ceux-ci devront être rattrapés. Un courrier ou mail personnel est adressé.

EXAMEN FINAL*

. 1/ MOYENNE des notes des deux années – CONTROLE CONTINU : ... /200

. 2/ EXAMEN FINAL : environ 3 mois après la fin des cours.

ECRIT (qcm) ... /200 (2h) - (Cas pratiques) ... /200 (4h).

EXAMEN PRATIQUE : .../200 (1h30 – rendez-vous individuel en naturopathie + anatomie palpatoire).

* Note éliminatoire : toutes les matières en dessous de 100/200 seront à repasser.

CONDITIONS DE REMISE DU MEMOIRE

Le Stagiaire doit fournir obligatoirement, au plus tard un mois après la date de la dernière épreuve de l'examen final :

- deux exemplaires du mémoire (un format papier et un format pdf)

- le document du stage en boutique bio (convention et bilan du stage à joindre)

- le document du stage en entreprise (convention et bilan du stage à joindre)

- le certificat PSC1 ou équivalent (copie de l'attestation - stage effectué).

ATTENTION : sans l'ensemble de ces documents, le certificat de naturopathe hildegardien ne sera pas délivré. La demande de report sur une date ultérieure entraîne des frais supplémentaires de 150€.

CAS DU REDOUBLEMENT

Le redoublement est possible uniquement si le Stagiaire échoue 3 fois à l'examen final dans un délai d'un an maximum. Le Stagiaire devra refaire l'intégralité des cours et repayer intégralement la formation au tarif en vigueur.

LA FENA

A la fin du cursus de formation, le Stagiaire devra, outre le suivi interne à l'Institut HILDEGARDIEN (examens, contrôles des connaissances, mémoire...), passer l'examen du tronc commun fédéral de la FENA (Fédération nationale des Ecoles de Naturopathie à laquelle adhère l'Institut Hildegardien) et régler à la FENA les frais afférents à cette journée fédérale. La remise du diplôme / certificat par la Société ne se fera qu'après la prestation de serment du Stagiaire auprès de la FENA, sous réserve de sa réussite à l'examen FENA.

9.2 FORMATION UNE JOURNEE AVEC HILDEGARDE

Remise d'une attestation de formation.

9.3 FORMATION CONSEILLER HILDEGARDIEN

Remise d'une attestation de formation.

EXAMEN

Oral pratique et mise en situation (examen en visioconférence).

Durée : 15 minutes

Remise du certificat si la note est supérieure à 120/200. En cas de note inférieure à 120/200, il faut repasser l'examen.

9.4 FORMATION PROFESSIONNELS DE SANTE

Remise d'une attestation de formation.

9.5 **AUTRES FORMATIONS**

Remise d'une attestation de formation.

9.6 **FORMATION PREPA RENTREE**

Remise d'une attestation de formation.

9.7 **FORMATION COURS DE SOUTIEN**

Remise d'une attestation de formation.

9.8 **FORMATION IMMERSION DANS UNE CLINIQUE ALLEMANDE**

Remise d'une attestation de formation.

9.9 **FORMATION ANIMATEUR CONSEILLER HILDEGARDIEN**

EXAMEN

Oral pratique et mise en situation (examen en visioconférence) + écrit pour la partie animation.

Durée : 30 minutes

Remise du certificat si la note est supérieure à 120/200. En cas de note inférieure à 120/200, il faut repasser l'examen ou la partie manquée.

ABSENCE ET DEMANDE DE DEROGATION

En cas d'absence à un ou plusieurs cours, soit il faudra le rattraper, soit le stagiaire s'engage à le travailler à la maison lorsque cela est possible. Les situations seront étudiées au cas par cas.

CAS DU REDOUBLEMENT

Le redoublement est possible uniquement si la personne échoue 3 fois à l'examen final dans un délai d'un an maximum. Le Stagiaire devra refaire l'intégralité des cours et repayer intégralement la formation au tarif en vigueur.

9.10 **FORMATION PHYTOLOGIE ET AROMATOLOGIE**

EXAMEN PHYTOLOGIE

Cas pratique et QCMS (2h) : .../200

Remise du certificat si la note est supérieure à 120/200. En cas de note inférieure à 120/200, il faut repasser l'examen.

EXAMEN AROMATOLOGIE

Cas pratique et QCMS (2h) : .../200

Remise du certificat si la note est supérieure à 120/200. En cas de note inférieure à 120/200, il faut repasser l'examen.

ABSENCE ET DEMANDE DE DEROGATION

En cas d'absence à un ou plusieurs cours, soit il faudra le rattraper, soit le stagiaire s'engage à le travailler à la maison lorsque cela est possible. Les situations seront étudiées au cas par cas.

CAS DU REDOUBLEMENT

Le redoublement est possible uniquement si la personne échoue 3 fois à l'examen final dans un délai d'un an maximum. Le Stagiaire devra refaire l'intégralité des cours et repayer intégralement la formation au tarif en vigueur.

10. **DISPOSITIONS DIVERSES :**

Pour toute question relative aux données personnelles ou au traitement des litiges, le Stagiaire est invité à se référer aux CGV de la Société.

Le

Signature du stagiaire ou de la caution avec mention « lu et approuvé »